

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
01-330452	0130184		RENAULT	VF15R0G0H51410028	DK-520-JK	54150	36642
Désignation	N° Pièce	Quantité	C	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
A : REVISION							
I:BALAI ESSUIE VITRE AR PSA	VAL578560	1,00	4	10,40	0,00	10,40	10,40
E:BALAI PLAT MULTI CLIPS	1635454080	1,00	4	12,39	0,00	12,39	12,39
E:BALAI PLAT MULTI CLIPS	1635455080	1,00	4	18,09	0,00	18,09	18,09
JOINT DE BOUCHON DE CARTER CYL	016488 A016B	1,00	4	2,34	10,00	2,11	2,11
E:COURROIE TRAPEZOIDALE AM	1606340580	1,00	4	11,45	25,00	8,59	8,59
E:FILTRE HAB PARTICULE AM	1612918480	1,00	4	18,68	25,00	14,01	14,01
E:KIT DISTRIB + PPE AM	1624231680 A058	1,00	4	175,12	25,00	131,34	131,34
E:BOUGIE ALLUMAGE AM	1625935480 A058	4,00	4	6,87	25,00	5,15	20,61
E:ANTIGEL	1631692380	3,00	4	11,31	20,00	9,05	27,14
E:EL FILTRE AI	E147245	1,00	4	20,43	25,00	15,32	15,32
(MKT) HUILE MOTEUR	9730C7	4,00	4	16,95	0,00	16,95	67,80
LIQUIDE DE FREIN	1610725580 A0VIT	1,00	4	9,18	25,00	6,88	6,88
*Remplacer Bague d étanchéité pour la vis de vidange d huile	MO-SERBOX	0,10	4	72,50	0,00	72,50	7,25
*Révision A, Révision A à la révision B, Échange de la courroie accessoires et de la poulie de tension, Filtre d habitacle remplacer, Filtre à ai	MO-SERBOX	3,30	4	72,50	0,00	72,50	239,25
E:FILTRE HUILE	E149182 A056	1,00	4	10,18	25,00	7,63	7,63
DECHETS MEC CLIENTS PAYANTS	DMCP		4	5,00	0,00	5,00	5,00
SOUS-TOTAL INTERVENTION A 593,81 (712,57 TTC)							
C : Commande : pieces de rechange pour RENAULT CLIO IV 1.2 16V							
E:BATTERIE L1D	1609232280 A057	1,00	4	74,00	20,00	59,20	59,20
*Batterie charger, Batterie démonter et monter, Batterie vérifier	MO-SERBOX	0,60	4	72,50	0,00	72,50	43,50
SOUS-TOTAL INTERVENTION C 102,70 (123,24 TTC)							
*** Trujas vous offre le lavage de votre vehicule ***							
COORDONNEES BANCAIRES :				Montants T.V.A.			Total T.T.C
Banque Nationale de Paris (BNP) Code IBAN FR76 3000 4025 5200 0103 3311 407 code BIC BNPAFRPPFIF0				Total hors taxe			acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration

Coupon à joindre à votre règlement		
N° Document	N° Client	N° Commande

Echéance le : 30/11/2021

TRUJAS SAS - Siège Social - SIRET 493 445 878 00017
5 Avenue Roger Hennequin - CS70569 - 78197 TRAPPES CEDEX
Tel : 01 30 16 22 22

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40€ (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.*

CONCESSIONNAIRE - RÉPARATEUR AGRÉÉ
DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE PEUGEOT

5, Avenue Roger Hennequin - CS70569
78197 TRAPPES CEDEX
Tél. 01 30 16 22 22

SAS au capital de 2 971 900 €
R.C.S. Versailles 493 445 878
Siret 493 445 878 00017 - APE 4511Z
N° Intracommunautaire : FR 82 493 445 878

SAINT QUENTIN EN
BP 10118
1 RUE EUGENE HENAFF
78192 TRAPPES CEDEX



DUPLICATA FACTURE du : 23/09/2021
CHEQUE Echéance le : 30/11/2021
CCS : ORU RICHARD

Page :2/2

CLIO

TVA :

Véhicule mis en circulation le 24/09/2014

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande	
01-330452	0130184		RENAULT	VF15R0G0H51410028	DK-520-JK	54150	36642	
Désignation		N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
**** Prenez rendez-vous en ligne sur Peugeot.fr ****								

COORDONNEES BANCAIRES :

Banque Nationale de Paris (BNP)
Code IBAN FR76 3000 4025 5200 0103 3311 407
code BIC BNPAFRPPFIO

Total hors taxe	Montants T.V.A.		Total T.T.C
PI : 401,51	acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration		835,81
MO : 290,00 696,51	(4) 20,000	696,51	
DIV : 5,00		139,30	

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
01-330452	0130184	36642
Echéance le : 30/11/2021		
23/09/2021		835,81

MO facturée au barème des temps sauf (*) au temps passé

TRUJAS SAS - Siège Social - SIRET 493 445 878 00017
5 Avenue Roger Hennequin - CS70569 - 78197 TRAPPES CEDEX
Tel : 01 30 16 22 22

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40€ (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur."
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.*